



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agrée Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM n°02160074

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACERS
18 novembre 2022
Salle municipale Jules Ferry de Cognac

Le 18 novembre 2022, les licenciés de l'association ACERS, sise Les Récollets 53 rue d'Angoulême 16100 Cognac se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du président.

Est désignée comme président de séance Monsieur Pascal CHARLIER et comme secrétaire Madame Corinne LAGRAVE.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les licenciés présents ainsi que les mandataires des licenciés non présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement se réunir.

Le président rappelle que les membres sont réunis afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la précédente Assemblée Générale,
- Mot du président et vote de validation
- Rapport moral de la secrétaire et vote de validation
- Parole aux invités
- Rapport financier et budget prévisionnel,
- Élection des vérificateurs aux comptes,
- Paroles aux commissions,
- Élections des membres du comité directeur (tiers sortant),
- Questions diverses

La discussion est ouverte, personne ne demande la parole, le président ouvre la séance sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu de la précédente Assemblée Générale

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale a été envoyé par mail à tous les licenciés. Le président demande si quelqu'un s'oppose à ce procès-verbal afin de l'approuver.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Mot du président :

Présentation du rapport moral et approbation.

3. Rapport moral de la secrétaire

Présentation du rapport moral et approbation.

Parole aux invités :

M TROUILLIERS représentant le Grand Cognac prend la parole pour féliciter les activités du club, son engagement et sa prospérité. Il rappelle les subventions octroyées et souhaite proposer des activités en partenariat avec les groupes scolaires.

4. Rapport financier et budget prévisionnel

- **Pour 2021/2022 :**

Le budget est de 62911€ de charge et 61558€ de recette. Les charges et les produits ne sont pas à l'équilibre et se soldent par un déficit de 1353 €. Il est à noter que le bénévolat a été de 26056 € pour cette année.

Lecture du budget prévisionnel d'un montant de 70570 €.

Les comptes prévisionnels 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité.

5. Élection des vérificateurs aux comptes

Les deux vérificateurs aux comptes, élus pour la saison 2021/2022, sont Séverine JEANMAIRE et Bernard SABOURAUD. Ils informent l'assemblée qu'il n'y a pas été constaté d'irrégularités sur les comptes clos au 31 août 2022.

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes clos au 31 août 2022. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Deux vérificateurs aux comptes se présentent pour l'année 2022/2023 : Séverine JEANMAIRE et Bernard SABOURAUD. Le vote les conduit dans leur fonction à l'unanimité.

6. Paroles aux commissions

Les présidents des commissions sont invités aux CODIR.

Commission Apnée par Bernard SABOURAUD

- **Apnéiste piscine**
 - 3 nouveaux AP.
 - Nouvelle session 2023

Manifestations

- Fosse Civaux : 10-12-2022, 15-01 et le 19-02-2023
- Rencontre départementale à l'X'eau : 23-03-2022
- Compétition à ILE D'Oléron : 29 01 2023 & La Rochelle : 02 04 2023

Le mardi et jeudi soir de la deuxième semaine de chaque mois est réservé à l'apnée statique.

Le calendrier des manifestations et compétitions est disponible auprès de Bernard SABOURAUD sur demande.

Commission PSP (Pratique Sportive en Plongée) par Emerick MIALET

- **Exercice 2021/2022**

Sur l'exercice, nous n'avons pas fait d'entraînement de PSP. La commission est en cours de réflexion pour mieux adapter la pratique de la PSP à la piscine. Peu d'entraînement avec peu de personnes intéressées, l'activité pourrait être complémentaire à la formation plongée

Commission NAP par Clélia HERSIGNY

La saison 2022 a été pourvue de belles et nombreuses compétitions :

Coutras, la boutonne, la palmathlon, le championnat de France, Challenge François 1^{er}, traversée de l'île de Ré, championnat de France le lac de Cazaux et Sanguinet, descente de Civray.

Cet été, des nages ont été organisées à Jarnac à partir du local de Pascal CHARLIER.

Quelques dates à retenir :

- 2 avril 2023 : descente de la boutonne
- 13 Mai 2023 : Traversée du continent Ile de Ré,
- 14 mai 2023 : Challenge François 1er

Commission matériel par Yves LEMAITRE, Jean-Marc JOSSE et Cathleen VIAUD

Une étude sur la sécurisation des blocs par une station de gonflage identique à celle de la piscine X'EAU est en cours de réflexion. Toute personne n'étant pas de la commission matériel est interdite à l'intérieur du local durant le gonflage des blocs.

Les blocs sont à restituer aux personnes habilitées.

L'ACERS possède suffisamment de stabs, de détendeurs et matériel pour subvenir aux besoins des adhérents.

Commission Technique par Éric PANNAUD

- En 2022 : 442 plongées techniques ont été réalisées sur le site d'Hendaye.
Pour l'exploration, 349 plongées ont été réalisées sur 4 sorties organisées par le club (cf commission Sorties) et 360 plongées réalisées durant la sortie en Egypte. Soit un total de 1151 plongées sur l'année 2022.

Les nouveaux diplômés sont :

Pour 2022 :

- **Niveau 1**
 - Nathalie PHIPPEN
 - Eric MARQUET
 - Katia MARQUET
 - Loup LETOURNEAU
 - Olivier BROUX
- **Niveau 2 :**
 - Jérémy MARTINEZ
 - François NADALE
 - Thierry PALLAS
 - Rémy ROBY
 - Alban PETITEAUX (PE40)
 - Benjamin LORET (PE40)

- **Niveau 3** :
 - Denis LAHOURATATE
 - Stéphane NAVAUD
 - Laurent PARAGE
- **Niveau 4** :
 - Carole BREDA
 - Emerick MIALET
- **Initiateur E1** :
 - Ingrid ROSSIGNOL

Formations saison 2022 /2023 :

- **Niveau 1** : Théorie à partir du 17 novembre 2022, pratique en février 2023 à Nautilus, Civaux les 5 février, 4 mars et 16 avril, week-end à Hendaye les 29 et 30 avril 2023.
- **Niveau 2** : Théorie à programmer, pratique le week-end à Hendaye les 29 et 30 avril 2023 et fin septembre 2023.
- **Niveau 3** : Théorie à programmer, pratique le week-end à Hendaye les 29 et 30 avril 2023 et fin septembre 2023.
- **Niveau 4** : formation à partir du mercredi 23 novembre.
- **Nitrox** : par le Codep16 le 28 février 2023.
- **Nitrox Confirmé** : par le Codep16 à venir.
- **Rifap** : une formation sera proposée aux plongeurs après obtention du Psc1 ou ex AFPS (si possible)
- **Initiateur** : à venir en 2024.

Commission photos subaquatiques par Carole BREDA

pas de formateur, Carole BREDA propose une initiation à la photographie durant les séances piscines.

Commission BIO :

Pas de formateur au sein du club. Une formation PB1 sur la saison par le CODEP 16 va être proposée. Poste à pourvoir en qualité de président.

Commission SOUTERRAINE par Pascal CHARLIER

Trois adhérents ont réalisé 1 plongée dans la Touvre, deux adhérents vont s'engager dans le cursus plongeur souterrain N2.

Commission Médical par Corinne THOMAS

3 jours de formation RIFAX-RIFAP avec neuf participants en formation N3, initiateur et recyclage

Commission Sorties par Jean-Michel FAURE

- Sortie Egypte :
- Sortie cadres les 2-3 avril
- Sortie Hendaye les 30/04 et 1/05
- Sortie jeunes à Hendaye : organisée par le Région, avec des mineurs
- Sortie nettoyage de la Charente annulée pour cause de canicule
- Sortie St MANDRIER sur Mer
- Sortie HENDAYE du 17-18 et 23-24-25 septembre
- Sortie ST MALO les 14-15-16 octobre
- Sortie ESTARTIT les 23-30-31 oct et 1^{er} novembre

Deux sorties en préparation pour 2022-2023 :

- Egypte, complet en juin 2023
- Tenerife du 11 au 18 mars 2023

Commission TIV par Christian COUSSEAU

Les blocs doivent être inspectés visuellement tous les ans et réévalués tous les 6 ans.

L'ACERS possède 48 blocs et s'occupe de 39 blocs privés.

Les inspections visuelles des blocs doivent se dérouler le 7 janvier 2023 au local du club.

Deux nouveaux adhérents seront formés en fin d'année et pourront pratiquer dès janvier.

7. Tarif adhésion ACERS

Pas d'évolution de tarif depuis 2019 bien que sur la période, le tarif des licences augmente régulièrement. Le CODIR a validé la révision des tarifs d'adhésion et propose d'appliquer une hausse de 5€ des adhésions pour les plongeurs, nageurs, apnéistes, cadres et de 25€ pour les débutants dont 50€ sont reversés pour la formation N1.

La résolution est approuvée avec une abstention.

8. Élections des membres du comité directeur (tiers sortant)

Le président rappelle à l'assemblée les noms des membres du comité directeur

Les membres sortants sont :

Fin de mandat :

- Pascal CHARLIER
- Christian COUSSEAU
- Jean-Michel FAURE
- Yves LEMAITRE

Démission :

- Coraline CHALLET
- Nathalie VIGNERON

Les candidats sont :

- Romain DEVILLERS
- Cathleen VIAUD

Et renouvellement de mandat pour

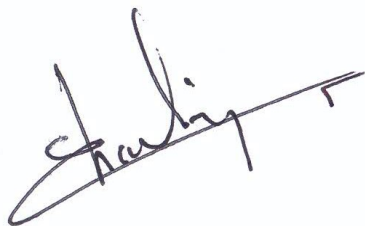
- Pascal CHARLIER
- Christian COUSSEAU
- Jean-Michel FAURE
- Yves LEMAITRE

Le président propose de voter à main levée. Personne n'est contre, le vote se déroule à main levée.
Résultats du vote : 96 membres, 50 votants, dont 12 procurations, 50 exprimés. Les 6 candidats sont élus à l'unanimité des voix : Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Romain DEVILLERS, Jean-Michel FAURE, Yves LEMAITRE et Cathleen VIAUD

9. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Le président
Pascal CHARLIER

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Charlier', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire
Corinne LAGRAVE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Corinne', with a long horizontal stroke extending to the right.